

BONUS

Certains placements offrent un Plus.



Le principe Bonus

Les certificats Bonus offrent une alternative intéressante à un investissement direct sur la valeur sous-jacente. Ils permettent au final de profiter de toute la hausse du sous-jacent tout en assurant un rendement minimum en cas de hausse ou de baisse modérée des cours.

Un produit simple et transparent

Chaque certificat Bonus est caractérisé par un Niveau Bonus, une Barrière et une Date de Constatation Finale. Le Bonus vous garantit de recevoir :

- le cours du sous-jacent relevé à la Date de Constatation Finale.
- et au minimum le Niveau Bonus, si le sous-jacent n'a jamais clôturé à ou sous la Barrière.

Ainsi, avec le Bonus, vous profiterez pleinement de l'appréciation du sous-jacent en Bourse, sans aucune limite, et cela avec un risque de perte moins élevé sur le sous-jacent.

En cas de stabilité ou de variation modérée de l'action, à la hausse comme à la baisse, l'objectif de votre placement est d'obtenir un rendement supérieur à celui d'un investissement direct : c'est l'effet Bonus.

Si, en cours de vie, le sous-jacent vient à clôturer à ou sous la barrière, vous ne bénéficiez plus de cet effet Bonus. Toutefois, jusqu'à la Date de Constatation Finale, il continue de profiter de tout rebond du sous-jacent, hors dividendes.

Exemple pratique

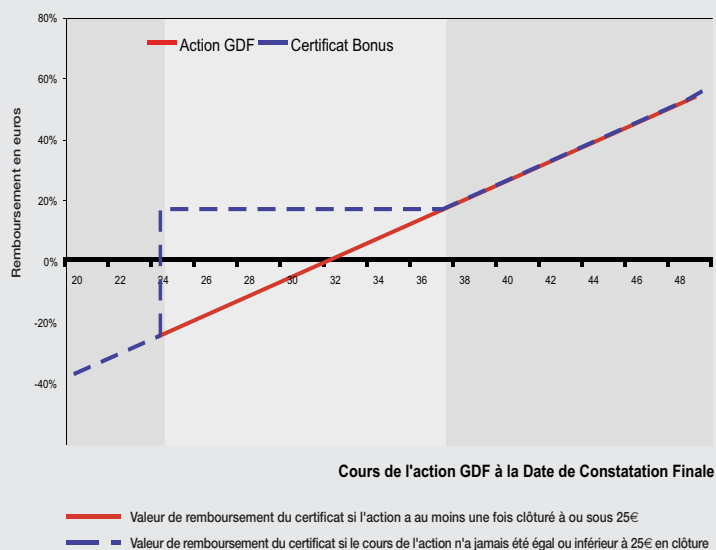
Prenons pour exemple un certificat Bonus sur l'action GDF avec un Niveau Bonus de 40€ et une Barrière fixée à 25€.

L'investisseur sera remboursé sur la base du cours de clôture de l'action le 15 juin 2009 (Date de Constatation Finale).

Vous êtes alors assuré de recevoir :

- le cours final de l'action
- au minimum 40€ (le Niveau Bonus), dès lors que l'action n'a jamais clôturé à ou sous la Barrière 25€.

Profil de remboursement du Bonus GDF (code mnémo : 3728S)





Avec les Bonus, vous avez :

- Un remboursement final au minimum égal au cours final du sous-jacent.
- La garantie d'un rendement minimum, dès lors que le sous-jacent ne clôture jamais à ou sous la barrière.
- Le capital investi n'est pas garanti mais protégé par le niveau Bonus dès lors que la barrière n'est pas touchée.
- La cotation en continu sur Euronext Paris de 9h05 à 17h30, et une liquidité assurée, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique, par Société Générale.

Choisissez le Bonus selon vos anticipations

En fonction des caractéristiques des Bonus proposés dans la gamme, vous accédez à des stratégies plus ou moins défensives par rapport à un investissement direct sur la valeur sous-jacente :

- Avec un Niveau Bonus proche du cours du sous-jacent et une Barrière éloignée, vous optez pour la sécurité.
- Un Bonus avec une Barrière proche du cours du sous-jacent et un Niveau Bonus éloigné vous offre un placement dynamique privilégiant le rendement.

Pour sélectionner le Bonus le mieux adapté à votre stratégie, consultez les indicateurs Rendement et Ecart/Barrière sur www.sgbourse.fr, page Bonus. Ces données vous permettent facilement d'évaluer le couple rendement/risque de ce placement. Elles vous indiquent respectivement :

- Le rendement minimum du placement à échéance dès lors que le seuil de sécurité n'est pas touché en cours de vie du produit,
- La distance entre le cours actuel du sous-jacent et la barrière. En cas de baisse à ou en dessous de ce niveau, l'effet Bonus disparaît. Dans ce cas, le certificat vaudra au final la valeur de l'action à la Date d'Évaluation Finale ; le placement bénéficiera de tout rebond du titre.

Comment investir ?

Les produits de Bourse Société Générale sont cotés en continu de 09h05 à 17h30 sur Euronext Paris. Ils se négocient en Bourse comme une action (ou tout autre valeur mobilière).

Pour investir, vous passez un ordre de Bourse via votre compte titres en indiquant le code Mnémonique ou ISIN, la quantité de titres et la valeur de négociation souhaitée, auprès de votre intermédiaire financier habituel : votre agence bancaire, votre courtier ou e-broker.

Quel type d'ordre peut-on utiliser pour négocier les produits ?

Vous pouvez passer les mêmes types d'ordres sur les produits de Bourse Société Générale que sur les actions. Comme pour toutes opérations boursières, il est recommandé d'utiliser exclusivement des ordres vous permettant de maîtriser le cours d'exécution, c'est-à-dire le cours auquel votre ordre est susceptible d'être répondu. Nous vous recommandons de passer des ordres limites.

Liquidité

Les produits de Bourse Société Générale font l'objet de contrats d'animation qui visent à rendre le marché parfaitement liquide. Cette animation est assurée lors de chaque séance boursière dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Lorsque le produit a une échéance, cette animation est assurée jusqu'à 6 jours ouvrés de Bourse auparavant. Ensuite, les produits sont radiés de la cotation par Euronext Paris.

Passé cette date, vous êtes remboursé automatiquement à échéance en fonction de la valeur finale du produit.

Fiscalité pour les investisseurs particuliers (résidents français)*

***Cession avant échéance** : plus-values imposées dès le 1er euro à 27%** au dessus du compteur de cession à 20 000€. Les moins-values sont imputables sur l'ensemble des plus-values de même nature réalisées au cours de la même année ou des dix années suivantes.

***Remboursement à échéance** : gains soumis à l'impôt sur le revenu selon votre taux d'imposition. Les pertes éventuelles ne sont ni déductibles ni remboursables. Les certificats Bonus ouvrent droit au prélèvement forfaitaire libératoire. Les certificats ne sont pas éligibles au PEA. Ils sont éligibles à l'assurance-vie.

** L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ces informations ne constituent qu'un résumé fiscal applicable au 1er janvier 2007 et, d'une part, que ce régime fiscal est susceptible d'être modifiée et d'autre part, que leur situation particulière doit être étudiée avec leur conseiller habituel.

* Société Générale est la première banque à avoir été élue trois années de suite Meilleure Banque sur les Dérivés Actions par IFR et deux années consécutives par Risk magazine et The Banker. Sur Euronext Paris, elle propose la gamme de produits de Bourse la plus complète : plus de 2000 produits sur plus de 260 sous-jacents au 02/04/2007. En 2006, 59% des capitaux en euro échangés sur ces produits l'ont été sur des trackers, certificats et warrants émis et/ou animés par Société Générale (source : Euronext Paris).

Ce document ne constitue en aucun cas une sollicitation d'achat ou de vente des produits ou des sous-jacents sur lesquels ils portent. La valeur des Certificats peut être à tout moment inférieure à leur valeur nominale, leur détenteur pouvant perdre tout ou partie de leur investissement. L'attention du public est attirée sur les facteurs de risque décrits dans le Prospectus de base disponible sur www.sgbourse.fr. Ce Prospectus de base a été visé par l'AMF sous le n° 07-050 en date du 16 février 2007. Le Prospectus de base et les Final Terms sont disponibles sur www.sgbourse.fr

 Imprimé sur du papier recyclé Cyclus Print